

La Belgique ne combat pas suffisamment la corruption de fonctionnaires étrangers

mardi 24 mai 2011 à 16h57

(Belga) La Belgique ne combat pas suffisamment la corruption de fonctionnaires étrangers, ressort-il mardi du rapport Transparency International (TI), qui évalue la mise en oeuvre de la Convention anticorruption de l'OCDE.

Sur les 38 pays qui ont souscrit à la convention, seuls sept combattent la corruption à l'étranger de façon active, selon le rapport. Les Etats-Unis et l'Allemagne arrivent en tête du classement. Dans 21 pays la lutte par les services de police et judiciaires contre la corruption d'agents publics étrangers est très faible, voire inexistante. La Belgique se retrouve, comme l'an passé, dans le groupe intermédiaire des neuf pays qui ont une mise en oeuvre "moyenne". La Belgique devra cependant faire de réels efforts si elle veut se maintenir dans ce groupe, souligne le rapport, puisque quatre des cinq cas qui étaient en cours d'investigation en Belgique en 2010 n'ont pas été initiés par les instances nationales. Transparency International pointe également que, malgré la Convention en place depuis 12 ans, aucune investigation n'a abouti en Belgique et pas une seule condamnation n'a été prononcée par la justice belge pour corruption d'agents publics étrangers. Selon TI, l'absence de sanctions est notamment à imputer au manque de ressources policières et judiciaires, au manque de coordination entre investigations et poursuites, aux rares mécanismes de plainte et de protection du plaignant, ainsi qu'au manque de formation et d'information des citoyens et des entreprises. Selon une récente enquête d'Ernst & Young auprès de 2.365 employés de grandes sociétés dans 25 pays européens, plus d'un tiers d'entre eux se disent prêts à offrir des pots de vin pour emporter des affaires. (LEE)